



LETTRE DU METL

Bulletin d'Information du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

MARS-AVRIL 2014
NUMÉRO 3-4

INEDIT :

Attribution des premiers Labels d'Excellence du Club des Ports à deux ports marocains

Le Forum de Crans Montana a annoncé que, sur décision du Comité Stratégique du Club des Ports, parmi les premiers Labels d'Excellence du Club des Ports, deux labels sont décernés à deux ports marocains. Il s'agit du :

- Port Tanger Med qui se voit attribuer le label du MEILLEUR PORT DE L'ANNEE, et du
- Port de Casablanca qui se voit attribuer le label du MEILLEUR PORT MARITIME REGIONAL.

Les Labels d'Excellence sont une reconnaissance officielle et prestigieuse récompensant les réalisations, les efforts



manifestes et les initiatives engagées dans le développement et la gestion de l'Industrie Maritime, l'engagement en faveur de l'excellence, le leadership, la fiabilité, la qualité des services, l'innovation et la relation avec les clients.

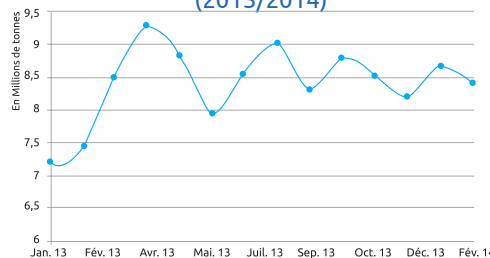
Les Labels ont été remis à l'occasion d'une cérémonie officielle le 21 mars 2014 à Bruxelles (Belgique) dans le cadre du Forum de Crans Montana sur l'Afrique et la Coopération Sud-Sud qui a eu lieu du 19 au 22 mars 2014.

PORTS :

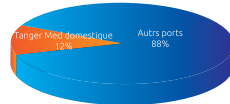
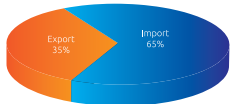
Activité portuaire en chiffres

L'activité portuaire globale a enregistré durant les deux premiers mois de l'année 2014, un volume global de 17,1 millions de tonnes, marquant ainsi une progression de 16,6% par rapport à la même période de l'année 2013 et une hausse de 11,3% en glissement annuel.

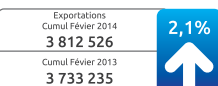
Evolution de l'activité portuaire globale (2013/2014)



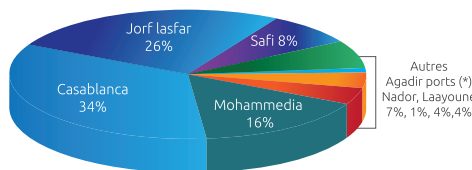
Activité portuaire nationale



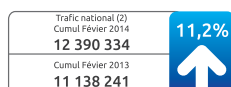
Activité des ports gérés par l'ANP (2)



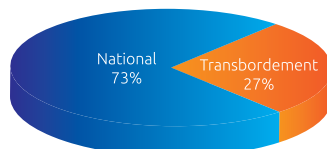
Part de chaque port dans le trafic global



Activité portuaire globale (1)



Part du transbordement dans le trafic global



EDITORIAL

Les mois de mars et avril de l'année 2014 ont été marqués par la participation du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique à deux événements importants. Il s'agit de deux projets royaux de grande envergure : « Wessal Casablanca Port » et le « Plan d'accélération industrielle 2014-2020 ».

En effet, le 1er avril 2014, Casablanca a vécu un moment historique. En cette date ont été signées, devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, huit importantes conventions concernant la capitale économique qui entrent toutes dans le cadre du projet « Wessal Casablanca-Port ». L'un des principaux objectifs recherchés est l'identification de Casablanca en tant que destination phare non seulement de tourisme d'affaires, ce qu'elle est un peu aujourd'hui, mais aussi de tourisme de culture et de croisière.

Le 2 avril 2014 à Casablanca, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé la cérémonie de lancement du Plan national d'accélération industrielle 2014-2020, un programme d'envergure qui s'inscrit dans le prolongement de la stratégie Emergence et qui permettra au Maroc de renforcer sa résilience économique, de conforter sa place parmi les Nations émergentes d'Amérique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique et, ainsi, de tracer son chemin économique d'un pas assuré. En cette date, 14 documents regroupant 33 conventions relatives au Plan d'accélération industrielle 2014-2020 ont été signées devant le Souverain.

Cette période a également enregistré l'entrée en vigueur du nouveau système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et de travaux publics (BTP), pour lequel le Ministère a organisé une journée d'information, le mardi 25 mars 2014 à Rabat.

¹ Tarif global y compris le transbordement

² Tarif domestique y compris le trafic import-Export de Tanger Med



2^{ème} réunion du comité de pilotage de l'étude pour la construction du nouveau port de Kénitra Atlantique

Le comité de pilotage de l'étude pour la construction du nouveau port de Kénitra Atlantique a tenu sa deuxième réunion (COFIL2) sous la présidence de M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Equipement du Transport et de la Logistique, le vendredi 28 mars 2014 au siège du Ministère.

Le Ministre a tout d'abord mis en exergue le rôle que doit jouer ce port dans le puzzle portuaire avoisinant composé notamment des ports de Tanger, Casablanca et Mohammedia. Le nouveau port de Kénitra Atlantique doit s'inscrire dans un objectif de complémentarité et non pas de compétitivité pour mieux servir le territoire national dans son intégralité.

La deuxième phase de l'étude a abouti aux résultats suivants : alors que le COFIL1 avait estimé les trafics d'hinterland et transférés à l'horizon 2030 entre 6629 et 10.592 milliers de tonnes, après concertation avec les organismes concernés et actualisation du trafic en tenant compte seulement du trafic d'hinterland (céréales, agrumes, vracs solides et divers) et du trafic alternatif (sucre), les trafics ont été globalement estimés à : 4178, 4621 et 5113 milliers de tonnes respectivement aux horizons 2020, 2025 et 2030.

Conventions signées sous la présidence de SM le Roi à l'occasion du lancement du projet «Wessal Casablanca Port» et de la 2^{ème} phase du programme de réhabilitation de l'ancienne médina de la métropole



Le 01 avril 2014 à Casablanca, huit conventions ont été signées sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à l'occasion du lancement du projet «Wessal Casablanca Port» et de la 2^{ème} phase de l'Initiative Royale de réhabilitation de l'ancienne médina de la métropole du Royaume, dont quatre relatives aux secteurs supervisés par le ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique :

- Convention cadre d'investissement entre l'Etat et Wessal Capital, signée par Mohamed Hassad, ministre de l'Intérieur, Mohamed Boussaid,

ministre de l'Economie et des finances, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Rabbah, ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique et Lahcen Haddad, ministre du Tourisme.

- Convention spécifique relative à la valorisation de la zone des chantiers navals au niveau du port de Casablanca entre l'Etat et le FMDT, signée par Mohamed Hassad, Mohamed Boussaid, Aziz Rabbah, Khalid Safir et Nadia Laraki, directrice générale de l'Agence nationale des ports.
- Convention spécifique relative à la valorisation de la zone du port de pêche de Casablanca entre l'Etat et le FMDT, signée par Mohamed Hassad, Mohamed Boussaid, Aziz Akhannouch, Aziz Rabbah et Lahcen Haddad. Elle a également été signée par Khalid Safir, Nadia Laraki, Imad Berrakad et Tarik Senhaji.
- Convention spécifique relative au projet de réalisation d'un nouveau terminal de croisière au niveau du port de Casablanca entre l'Etat et le FMDT, signée par Mohamed Hassad, Mohamed Boussaid, Aziz Rabbah, Lahcen Haddad, Khalid Safir, Tarik Senhaji, Nadia Laraki et Imad Berrakad.

Documents signés sous la présidence de SM le Roi à l'occasion du lancement du plan national d'accélération industrielle 2014-2020

A l'occasion du lancement du plan national d'accélération industrielle 2014-2020, le mercredi 02 avril 2014 à Casablanca, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont été signées, parmi quatorze documents, les deux suivants qui concernent les secteurs supervisés par le Ministère :

- Un document relatif au développement des écosystèmes et des filières industrielles a été signé par Mohamed Boussaid, Aziz Rabbah, ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Moulay Hafid El Alamy.
- Un document est relatif à l'Offset industriel a été signé par Mohamed Boussaid, Aziz Rabbah, Moulay Hafid El Alamy, Abdelkader Amara, ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Ali Fassi Fihri, directeur général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'Office National des Chemins de Fer, Mohamed Laoufir, directeur général de l'Office National des Aéroports, Meriem

Bensalah Chaqroun, présidente de la Confédération Générale des Entreprises Marocaine et Nadia Laraki, directrice générale de l'Agence Nationale des Ports.

Participation du METL à la 2^{ème} édition MED PORTS - Marrakech



La 2^{ème} édition MED PORTS organisée du 23 au 24 avril 2014 à Marrakech, a été marquée par l'intervention de M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Equipement, du Transport et de la Logistique. Lors de son intervention, M. le Ministre a souligné l'importance de cet événement qui permet la réflexion ainsi que le partage d'expériences et de visions pour ce secteur vital. Il a également présenté la stratégie portuaire 2030 du Maroc, tout en mettant l'accent sur la vision « alliances des ports » et sur les opportunités d'investissements dans le secteur portuaire au Royaume.

TRANSPORT ET SECURITE ROUTIERE :

Païement en ligne des amendes relatives aux infractions constatées par les radars fixes

Le Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) ont mis en service le paiement en ligne des amendes relatives aux infractions constatées par les radars fixes, à partir du 18 février 2014.

Simple, gratuit et entièrement sécurisé, ce système de paiement électronique est disponible via le portail de la TGR à l'adresse www.tgr.gov.ma, rubrique « Paiement en ligne ». Il est également accessible via le portail du METL à l'adresse www.equipementtransport.gov.ma, e-service, «Consultez vos infractions».

Participation Marocaine à la Conférence Régionale pour l'Afrique du Comité International de l'Inspection Technique Automobile



Le Maroc a participé à la Conférence Régionale pour l'Afrique du Comité International de l'Inspection Technique Automobile du 4 au 6 Mars 2014 à Cape Town en Afrique du Sud, l'objectif de cette conférence est de partager les bonnes pratiques et une bonne coordination entre les pays d'Afrique dans le domaine du contrôle technique automobile.

Cette conférence a connu la présentation de l'expérience marocaine en matière de contrôle technique en se focalisant sur le Partenariat Public Privé avec les réseaux de contrôle technique et l'audit externe de ce service concédé. Ce modèle marocain a suscité l'intérêt de plusieurs pays africains qui veulent commencer ou étendre le contrôle technique. C'est le cas des représentants des pays suivants: Afrique du Sud, Nigéria, Bénin, Cote d'Ivoire, Sénégal, Burkina-Faso.

Premier Congrès Mondial sur le thème « Femme et sécurité routière : Projet de société »

Sous la présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM), et à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, l'UNFM et le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) ont organisé, les 8 et 9 Mars 2014, au Centre International de Conférences Mohammed VI, Skhirate, le Premier Congrès International sous le thème : « Femme et Sécurité Routière : Projet de Société ».

Cette manifestation s'est distinguée par la signature d'une convention de partenariat entre l'UNFM et le CNPAC dans le domaine de la sécurité routière et la conclusion d'autres accords de partenariat entre l'UNFM, le Ministère de la Santé, la Fondation CDG, l'Entraide Nationale et la Fondation Banque Populaire.

Lancement officiel de la formation continue obligatoire des conducteurs routiers professionnels



Monsieur Mohamed Najib Boulif, Ministre délégué chargé du transport, en compagnie de Monsieur Abdeladim El Guerrouj, Ministre délégué chargé de la formation professionnelle et de Monsieur

Larbi Bencheikh, Directeur général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, ont procédé, le lundi 17 mars 2014 à Casablanca, au lancement officiel du programme de formation continue obligatoire pour les conducteurs professionnels.

Le programme est destiné à 140000 conducteurs professionnels dans le secteur du transport de voyageurs et de marchandises et les taxis, et aura lieu au cours de la période 2014-2016. Cette formation est le fruit d'un accord de partenariat précédemment conclu entre le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, l'Office de la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail et le Ministère de l'Économie et des Finances.

Atelier national sur l'accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR), 1970, de la CEE-ONU, et le chronotachygraphie numérique

Le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et l'Union Européenne ont organisé du 31 mars au 1er avril 2014 à Rabat, un atelier national sur l'Accord européen relatif au travail des Equipages des véhicules effectuant des Transports internationaux par Route (AETR), 1970, de la CEE-ONU, et le chronotachygraphe numérique.

Le Ministère et l'UE visent, à travers cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre du Projet Régional EuroMed Transport « Route, Rail, et transport Urbain », une large sensibilisation de tous les acteurs impliqués dans le transport de marchandises et de voyageurs par route, sur les objectifs, les dispositions clés et les avantages de cet accord, ainsi que sur les différents scénarios possibles pour le déploiement du chronotachygraphe numérique au Maroc.

INFRASTRUCTURE ROUTIERE :

Grands chantiers de modernisation du réseau routier

Dans le cadre de la politique des grands chantiers de modernisation du réseau routier et son adaptation avec l'évolution du trafic, le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a lancé les trois projets suivants:

1- En 2010, lancement de construction de la voie express reliant Taza à Al Hoceima sur 145 km via la RR505 et la RN2, pour un montant global de 2,5 Milliards de dirhams. Le METL participe au financement de ce projet à hauteur de (72%) et le Ministère de l'intérieur à hauteur de (28%).

Les travaux ont démarré en 2011 sur les deux tronçons reliant Ait Youssef ou

Ali à Beni Bouayach sur 16,5 km pour un montant de 226 Millions de dirhams et sur le tronçon reliant Taza à Jbarna sur 35 km pour un montant de 787 Millions de dirhams.

En 2014, le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a accéléré le rythme de réalisation de ce projet par l'attribution des marchés de trois tronçons reliant Jbarna à Aknoule sur 25 km pour un montant de 340 Millions de dirhams, Aknoule à Kassita sur 36 Km estimé à 600 Millions de dirhams et Béni Bouayach à Nekkour sur 14 km estimé à 280 Millions de dirhams. Le dernier tronçon reliant Nekkour à Kassita sur 18 km sera lancé dès la finalisation des études.

2- En 2011, **lancement de construction de la voie express reliant Selouane et Ahfir sur 97 km et la 4^{ème} voie d'El Guerbouz sur 4 km** pour une estimation globale de 1,25 Milliard de dirhams. Le METL participe au financement de ce projet à hauteur de (52%) et le Ministère de l'intérieur à hauteur de (48%). Les travaux ont été achevés sur la 4^{ème} voie d'El Guerbouz sur 4 km pour un montant de 27 Millions de dirhams et ont démarré en 2013 sur la section reliant Berkane à Ahfir sur 20 km pour un montant de 95 Millions de DHs.

En 2014, le rythme de réalisation a été accéléré par l'attribution des marchés pour les sections Berkane – Pont Hassan II, Pont Hassan II – Zaïo et Zaïo – Selouane sur un linéaire de 63 km pour un montant de 376 MDHs, le dernier tronçon de 14 km pour le contournement de la ville de Berkane sera lancé une fois les études finalisées.

3- **Aménagement de la Route Nationale n°9 reliant Marrakech et Ouarzazate** «Un axe structurant pour l'aménagement du territoire et le développement de la zone Sud-est du Royaume»: la Route Nationale N°9 constitue le seul axe National qui relie Marrakech à Ouarzazate, Zagora et Tinghir. Cette route souffre actuellement de caractéristiques géométriques médiocres dues à son passage dans la chaîne montagneuse du haut Atlas, ce qui entraîne des accidents graves de circulation sur cet axe. La viabilité hivernale est difficile à cause de l'enneigement en saison hivernale aux alentours de Tizi N'Tichka qui culmine à 2900m d'altitude, ce qui entraîne des perturbations de la circulation durant cet période.

Le projet d'aménagement de la Route Nationale n°9 entre Marrakech et Ouarzazate, sur 186 km, s'inscrit dans le cadre de la politique des grands chantiers de modernisation du réseau routier et son adaptation avec l'évolution du trafic et dans la stratégie de développement des provinces du Sud Est du Royaume.



Pour la concrétisation de ce projet, le METL a programmé un budget d'environ 1 Milliard de Dirhams pour la période 2014-2017

Etat d'avancement des programmes et projets routiers dans la province de Khemisset



Le Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, accompagné du gouverneur de la Province de Khemisset ont procédé le 18 avril 2014, au lancement et inauguration de grands chantiers structurants portant sur l'amélioration des conditions d'accès de la population rurale au réseau routier et aussi à la maintenance et l'adaptation des routes. Il s'agit des projets :

- Lancement, dans la Commune Rurale d'Ait Belkacem, des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 4306 reliant Tiflet à Ait Belkacem sur 6 km pour un coût de 7,8 millions de dirhams dans le cadre de partenariat avec le Conseil Provincial de Khémisset et la commune rurale d'Ait Belkacem. Le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique a pris en charge 70% du coût global de ce projet.
- Lancement, à Sidi Allal Lamssader, des travaux de construction de la RP 4304 sur 8 km reliant Sidi Abderrazak à Sidi Allal lamssader. Ce projet rentre dans le cadre du Deuxième Programme National des Routes Rurales (PNRR2). Sur le même site, un deuxième projet dont les travaux ont été achevés, a été présenté et concerne la construction de la RP 4333 reliant Ait Mimoun à la RR 701 sur 13.5 km pour un montant de 16.8 millions de dirhams.

Lors de cette visite, le Ministre s'est enquis de l'état d'avancement des programmes routiers de la province notamment : le PNRR2 ; le programme de maintenance et d'adaptation du réseau routier pour un montant de 60 millions de DH ; le programme de reconstruction des ouvrages d'art dans la province, pour un montant de 10.67 millions dirhams et le programme de sécurité routière 2014/2017 pour un montant de 54.6 millions dirhams.

Inauguration et lancement de plusieurs projets routiers dans la province d'Errachidia

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah a procédé, le 19 avril 2014 dans

la province d'Errachidia, au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets routiers visant à améliorer l'état des routes ainsi que les conditions d'accès de la population rurale au réseau routier de la province. Il a pris connaissance de l'avancement des travaux du projet de renforcement de la Route nationale (RN) 10 reliant Goulmima et Errachidia sur 15,5 km pour un coût total de 12,6 millions de dirhams (MDH) ; de l'avancement du projet de maintenance des routes de la province, doté d'un montant de 48,5 MDH (2012-2015), du suivi des explications concernant le programme de réhabilitation territoriale propre à la province et qui prévoit la création, entre 2011 et 2015, de 104,5 kms de routes et la construction de six ouvrages d'art, pour un coût total de 109,8 MDH.

Dans la commune de Ghriss El Aloui, le Ministre a lancé deux projets d'une valeur de 9,4 MDH, portant sur la construction d'une route non-classée reliant Ksour Aguerguer et Hay Al Jadid sur 5 kms pour un montant de 5,7 MDH et d'une autre reliant Ksour Aguerguer et Hay Al Jadid sur 2,99 kms pour un montant de 3,7 MDH.

Dans la commune Ferkla El Oulia, le Ministre a lancé le projet de reconstruction d'un ouvrage d'art sur oued Ferkla de la RN 10(40,6 MDH) et a pris connaissance de l'avancement des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur oued Ghriss de la route provinciale 7105(19,8 MDH). Il a, aussi, inauguré, dans la même commune, un projet d'un montant de 1,71 MDH, portant sur l'aménagement d'une route non-classée reliant la RN 10 et Ksar Azag Nouchen sur 9,7 km et il s'est également informé de l'état d'avancement du programme de construction des ouvrages d'art, doté d'un montant de 76,7 MDH entre 2011 et 2016.

TRANSPORT FERROVIAIRE

600 journalistes bénéficieront de cartes de gratuité de l'ONCF



Une convention a été signée, le 21 avril à Rabat, relevant de 500 à 600 le nombre des journalistes marocains bénéficiant d'une carte de gratuité pour l'utilisation du réseau national de l'Office National des Chemins de fer (ONCF). La

convention a été signée par le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi, le directeur général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlie et un représentant du ministère de l'Économie et des Finances.

Le Partenariat public-privé vise à élargir le réseau national en faisant du secteur un véritable moteur de croissance



«Dans le cadre de cette politique intégrée pour le développement des différents modes de transports, nous avons accordé une importance particulière à certaines initiatives s'ouvrant davantage sur le secteur privé. Un bon dosage s'impose pour nouer un partenariat équilibré et viable financièrement et économiquement», a relevé le Ministre dans une allocution prononcée en son nom par M. Redouane Belarbi, Secrétaire Général du Ministère, le 24 avril 2014 à l'ouverture du séminaire sur les PPP dans le secteur ferroviaire, organisé par l'ONCF sous le thème «le Partenariat Public Privé: Quel modèle pour le transport ferroviaire?».

BTP :

Journée d'information sur le nouveau système de qualification et de classification des laboratoires de BTP



A l'occasion de l'entrée en vigueur du système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et de travaux publics, le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, a organisé, sous la présidence de M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique, une journée d'information sur ledit système, le mardi 25 mars 2014

à Rabat.

Cette journée, à laquelle ont pris part les professionnels du secteur, a été marquée par la présentation d'exposés sur le système de qualification et classification des laboratoires de BTP et les textes régissant le système de qualification et de classification des laboratoires de BTP.

A noter que l'ensemble des textes régissant ce système de qualification et de classification ainsi que le Règlement Intérieur, le manuel des procédures, le référentiel de qualification et classification et les formulaires sont publiés et sont disponibles sur le Site Web de ce ministère www.equipement.gov.ma.

Journée d'étude et d'information sur la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'équipements publics



Le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique organise sous la présidence de Monsieur Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique, une journée d'étude et d'information sur la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'équipements publics, le 4 avril 2014 à Rabat.

Cette journée, à laquelle ont été conviés plusieurs personnalités dont des Ministres, des donneurs d'ordre publics, des directeurs généraux d'organismes et d'établissements publics, des présidents d'associations, ainsi que des représentants d'intervenants dans la construction (architectes, ingénieurs, topographes, bureaux de contrôles et laboratoires), vise à faire connaître la mission et les activités de la Direction des Equipements Publics (DEP) relevant du METL, d'une part, et d'autre part à échanger avec les participants autour des perspectives de développement de cette direction.

Les travaux de cette journée ont été marqués par des échanges autour du thème de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'équipements publics, et ont été couronnés par la signature de trois conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), la première entre le METL/DEP et le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, la deuxième entre le METL/DEP et l'Office National des Aéroports, et la troisième entre le METL/DEP et la Société Nationale des Autoroutes du Maroc.

Lancement de l'étude pour la mise en place de l'observatoire de bâtiment et de travaux publics (OBTP)

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a présidé, le 15 avril 2014 au siège du Ministère, la réunion du lancement de l'étude pour la mise en place de l'Observatoire de Bâtiment et de Travaux publics (OBTP).

Ont participé à cette réunion des représentants de départements ministériels, de fédérations et associations professionnelles, d'organismes publics et semi-publics, d'organismes de recherche et développement, et de grandes écoles, ainsi que des consultants du bureau d'études en charge de l'étude.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Ministère pour le développement du secteur BTP, dont les principales missions sont comme suit : (i) développer une intelligence économique sectorielle relative au BTP; (ii) développer un système d'information fiable propre au BTP ; (iii) accroître la capacité concurrentielle du secteur ; (iv) accroître la capacité décisionnelle et de faciliter la planification stratégique au niveau du BTP ; (v) développer la veille stratégique sectorielle.

CARRIERES :

Journée d'étude sur les carrières

Le 28 mars 2014 le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique a organisé la journée d'étude sur les carrières autour du thème «gestion et contrôle des carrières». Celle-ci a été marquée par des exposés portant notamment sur «le cadre juridique réglementant les carrières», «les nouveautés du projet de loi dédié aux carrières», «le volet pratique de la stratégie du contrôle des carrières» et «les litiges relatifs à la gestion des carrières et les mesures pratiques à mettre en œuvre pour y pallier».

A cette occasion, M. Aziz Rabbah, a souligné, la nécessité de redresser les dysfonctionnements du secteur des carrières pour en faire un levier réel du développement économique, en garantissant l'efficacité des lois qui les régissent.

Il a, dans ce sillage, précisé que la réforme du secteur des carrières et la correction des dysfonctionnements qui l'entachent s'inscrivent en harmonie avec la stratégie du gouvernement visant à renforcer le système de la bonne gouvernance ainsi qu'à promouvoir la transparence et les principes de l'équité, de l'égalité des chances, de la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes, et l'encouragement des investissements

Réunion de la commission Nationale des carrières

En application des dispositions de la circulaire du 1^{er} Ministre n°06/2010 du 14 juin 2010, la commission Nationale des

carrières a tenu une réunion le 3 avril 2014, sous la présidence de Mr Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique, et avec la participation de ses membres qui représentent les administrations et secteurs suivants: la Justice, l'Intérieur, l'Agriculture et la pêche maritime, l'Énergie et les mines, l'Eau, l'Environnement, le Haut-commissariat des eaux et forêts et de la désertification, et la Gendarmerie Royale.

Cette réunion a été consacrée à la discussion des différentes problématiques et anomalies liées à la gestion du secteur des carrières, suivie d'une présentation de la stratégie proposée par le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique pour remédier aux dysfonctionnements qui entachent ce secteur dans le but d'assurer son développement et sa qualification selon les règles de la bonne gouvernance, les principes de l'équité et de l'égalité des chances, ainsi que le recouvrement des taxes et redevances dues à l'État et aux collectivités territoriales .

TRANSPORT AERIEN :

Le site de l'ONDA fait peau neuve

L'Office National des Aéroports (ONDA) vient de lancer un nouveau site internet qui de décline en trois langues (arabe, français, anglais), dans l'objectif de mieux communiquer et interagir avec son environnement. L'office indique que le lancement de ce nouveau site www.onda.ma s'inscrit dans le cadre de sa nouvelle stratégie de communication numérique qui s'articule autour de trois axes, à savoir la refonte de l'ancien site électronique, la mise en place de nouvelles applications pour les téléphones intelligents et les tablettes ainsi que le repositionnement de l'ONDA dans l'espace des réseaux sociaux.

P.D.G. de la RAM «2014, année africaine par excellence»

Le président directeur général de la Royal Air Maroc (RAM), Driss Benhima a assuré lundi 31 mars 2014 à Casablanca que l'année 2014 sera par excellence une année africaine avec à la clé une batterie de mesure visant à consolider la présence de la compagnie nationale en terre africaine.

Exposant lors d'un point de presse la stratégie de la RAM pour l'année 2014, il a indiqué que sa compagnie compte densifier et augmenter ses liaisons avec les pays africains, notamment dans l'Afrique de l'ouest tout en s'impliquant dans la promotion des activités culturelles et artistiques qui cherchent à consolider les appartenances et les identités africaines.

Parmi les premiers objectifs de cette stratégie, il a mentionné la baisse des tarifs vers les destinations africaines à partir de Casablanca, soulignant que



la concrétisation de cette stratégie est menée en concertation avec de nombreux acteurs africains, notamment les confréries de la Tarika Tijania.

Cette rencontre a été également une occasion pour présenter les missions de formation et d'encadrement assurées par l'Académie de la RAM qui accueille actuellement 36 stewards et hôtesses de l'air sénégalais, auxquels se joindront au cours de la semaine prochaine 50 autres originaires du même pays. L'objectif étant de former pas moins de 200 personnes de différentes nationalités africaines. L'intégration dans la compagnie de jeunes recrues d'origine africaine est à même de consolider le cachet et l'enracinement africain de la RAM dont 40% des vols sont réservés à l'Afrique

4^{ème} édition du Salon international de l'aéronautique et du spatial «Marrakech Air Show» 2014

Sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), s'est ouverte la 4^{ème} édition du Salon International de l'Aéronautique et du spatial, «Marrakech Air Show 2014», le 23 avril à la Base Ecoles des Forces Royales Air (FRA) de la cité ocre, en présence du Chef du Gouvernement, Abdelilah Benkirane, du Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des Forces Armées Royales (FAR) et Commandant la Zone Sud, Abdelaziz Bennani, et d'une cinquantaine de délégations des ministères du transport de plusieurs pays.



En marge du Salon, a eu lieu en présence de M Mohamed Najib Boulif Ministre délégué chargé du Transport, une cérémonie de signature d'une convention entre l'ONDA, représenté par M. Zouhair Mohammed EL AOUFIR, son Directeur Général, et LH Aviation Maroc, représentée par M. Mohsine BENNANI KARIM, son Président Directeur Général. Les termes de l'accord portent notamment sur la construction, l'aménagement et l'exploitation d'un site industriel d'une superficie totale de 19 000 m² dédié à la production d'avions de type LH-10 Ellipse. Le processus d'assemblage est alimenté de pièces en majorité fabriquées au Maroc, notamment pour le fuselage avion.

COOPERATION INTERNATIONALE :

M. Aziz RABBAH reçoit le Directeur de l'aéroport de Dallas – USA

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, lundi 10 mars 2014 au siège du Ministère, M. Mark Thorpe, Directeur Général de l'aéroport de Dallas – USA, en visite au Maroc pour prospecter des axes de coopération dans le domaine de l'aviation civile. Les discussions ont porté sur les éventuels axes de coopération suscitant un intérêt commun pour les deux parties à savoir : l'ouverture d'une ligne aérienne Casablanca/Dallas, compte tenu de la demande existante consolidée par la position stratégique du hub de Casablanca vis-à-vis de l'Afrique, l'Europe et le Moyen Orient ; la Conclusion des accords de partenariat entre l'aéroport de Casablanca et celui de Dallas ; l'Aménagement un terminal cargo à Casablanca dans le cadre de la coopération maroco-américaine.

M. Aziz RABBAH reçoit le Président de TUMSIAD - Turquie

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, lundi 10 mars 2014 au siège du Ministère, Dr. Hassan Sert, Président de TUMSIAD- Turquie. TUMSIAD est une association turque qui regroupe 12 200 industriels et entrepreneurs. Lors des discussions, il a été souligné l'intérêt d'une filiale TUMSIAD au Maroc, et ce pour le suivi et la gestion des éventuels investissements turcs au Royaume.

M. Aziz RABBAH reçoit le ministre des communications du Qatar



En marge des travaux de la cinquième session de la haute commission mixte maroco-qatarie, M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, mardi 11 mars 2014 au siège du Ministère, Son Excellence Monsieur Jassim Ben Saif Ben Ahmed Al Sulaiti, Ministre des Communications du Qatar.

A cette occasion, M. Aziz Rabbah a invité son homologue à explorer de nouvelles

opportunités de partenariats et spécialement la création d'un centre de coopération tripartite « maroc-Afrique-Qatar » à l'exemple de la coopération tripartite asiatique dans les domaines des routes et des ports.

M. Aziz RABBAH reçoit l'Ambassadeur d'Espagne au Maroc

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, lundi 17 mars 2014 au siège du Ministère, S. E. M. José de CARVAJAL, Ambassadeur d'Espagne au Maroc. Les deux parties ont appelé au développement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'équipement, du transport et de la logistique.

Signature d'un accord de prêt avec la BEI pour la modernisation du réseau routier



Dans le cadre des efforts consentis par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique pour le financement du programme de modernisation du réseau routier, un accord de prêt, entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et la Banque Européenne d'Investissement, a été signé le mercredi 19 mars 2014 à Rabat par Monsieur Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, et Monsieur Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement.

D'un montant de 150 millions d'Euros, soit environ 1650 millions de dirhams qui sera accordé à la Caisse pour le Financement Routier (CFR), ledit prêt contribuera au financement de l'élargissement et renforcement d'environ 1650 km de routes et la reconstruction de 30 ouvrages d'arts prioritaires.

M. Aziz RABBAH reçoit l'Ambassadeur de Grande Bretagne au Maroc



M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, mardi 25 mars 2014 au siège du Ministère, S.E. M. Clive ALDERTON, Ambassadeur de Grande Bretagne au Maroc. Les discussions ont porté essentiellement sur la coopération entre les deux pays dans les domaines des infrastructures, du transport et de la logistique.

Par ailleurs, M. ALDERTON a signalé la visite de travail du Maire de la « Financial City of London » au Maroc en juin 2014, et qui sera accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires en prospection de projets d'investissement. Il a également invité M. le Ministre à participer au 6^{ème} Forum annuel «Port Finance International» qui se déroulera à Casablanca les 15 et 16 septembre 2014.

M. Aziz RABBAH reçoit l'Ambassadeur de Chine au Maroc

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, jeudi 27 mars 2014 au siège du Ministère, S.E.M. Sun SHUZHONG, Ambassadeur de Chine au Maroc. Lors de cette rencontre, M. le Ministre a expliqué que le Maroc vise à asseoir un cadre de coopération et de partenariat bénéfique avec la Chine et que le Royaume offre des possibilités aux entreprises chinoises pour réaliser des grands projets d'infrastructures aussi bien dans le cadre de concessions BOT (Build - Operate and Transfer) que dans le cadre de partenariat public privé (PPP), et ce concernant les projets d'infrastructures portuaires, ferroviaires, autoroutiers et aéroportuaires.

Le Maroc et la Chine peuvent être deux grands partenaires pour l'économie internationale et régionale

Le Maroc et la Chine peuvent être deux «grands partenaires» aussi bien pour l'économie internationale que régionale, a affirmé le Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, devant une délégation d'investisseurs chinois en tournée dans le Royaume, lors du Forum d'investissement «Maroc-Chine» organisé par la Fondation diplomatique le 31 mars 2014. Il a souligné, que le Maroc a intérêt à approfondir à l'international ses recherches de partenariats public-privé (PPP), particulièrement avec les entreprises chinoises.

Au cours de cette rencontre, les grands chantiers engagés au Maroc en matière de développement routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire ont été présentés aux investisseurs chinois qui

représentent des sociétés de 500 à 3.000 employés.

Participation du Maroc aux travaux du 49^{ème} congrès de l'Association Québécoise des Transports AQTr -Québec



M. Mohamed Najib BOULIF, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique chargé des Transports, a participé aux travaux du 49^{ème} congrès de l'Association Québécoise des Transports (AQTr) à la tête d'une importante délégation, événement où le Maroc est mis à l'honneur et qui s'est déroulé au Québec du 31 mars au 02 avril 2014.

M. Aziz Rabbah reçoit l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc



M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, ce 04 avril 2014, S.E.M. Rupert Joy, Ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc, qui était accompagné de M. Thierry Deloge, chargé des programmes d'Appui aux Réformes Economiques et d'Appui aux Réformes du secteur des transports, privé, et jumelages institutionnels. Les deux parties se sont entretenues sur les créneaux potentiels de coopération dans leurs domaines de compétences respectives.

Participation du Maroc à la 4^{ème} édition de la Rencontre Annuelle de l'Investissement à Dubaï



Le Royaume du Maroc a participé à la 4^{ème} édition de la rencontre annuelle de l'investissement à Dubai du 8 au 10 Avril 2014, sous le thème : « Partenariats d'investissement pour une croissance durable et pour tous dans les marchés frontières et émergents», auquel ont pris part quelques 60 ministres, et des délégations venues de plus de 100 pays.

Le Royaume a été représenté à ce rendez-vous mondial par une délégation conduite par le ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, et constituée de responsables des secteurs public et privé. A cette occasion, le Ministre a été reçu par Son Altesse Cheikh Mohammed Ben Rachid Al Maktoum, Vice-Président et Premier Ministre de la Fédération et Emir de Dubai.

Echanges entre M. Aziz Rabbah et Premier ministre et ministre de l'Intérieur du Qatar



A Doha le 9 avril 2014, la coopération entre le Maroc et le Qatar a été, aux côtés d'autres questions d'intérêt commun, au centre d'un entretien entre le ministre de l'Équipement du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, et le Premier ministre et ministre de l'Intérieur du Qatar, Cheikh Abdallah ben Nasser ben Khalifa al-Thani. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc à Doha, Mekki Kaouan. Le 10 avril 2014, M. Aziz Rabbah et le ministre qatari des transports, M. Jassim Ben Seif Ben Al Ahmed Sulaiti ont réaffirmé la détermination du Qatar et du Maroc de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des grandes infrastructures liées au transport.

M. Mohamed Najib Boulif reçoit M. Freek Ossel, le Maire Délégué d'Amsterdam



Le Ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif a reçu, le 10 avril 2014 au siège du Ministère une délégation du port d'Amsterdam présidé par M. Freek Ossel, et accompagné par



son Excellence Monsieur Ron Strikker, l'Ambassadeur des Pays-Bas à Rabat. L'objectif principal de la visite est de renforcer, globalement, la coopération entre le Maroc et les Pays-Bas, et plus particulièrement, avec la Grande ville d'Amsterdam et le port d'Amsterdam.

M. Aziz Rabbah reçoit le Président de l'Association japonaise AFRECO

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a reçu, le 22 avril 2014, M. Tetsuro Yano, Président de l'Association japonaise de l'économie africaine et de développement (AFRECO) qui était accompagné de S.E. M. Tsuneo Kurokawa, Ambassadeur Plénipotentiaire du Japon au Maroc. La visite de travail au Maroc du Président d'AFRECO s'inscrit dans le cadre des consultations permanentes qu'entretient le Ministère avec les hauts responsables japonais dans le but d'évaluer et de renforcer davantage les liens de coopération et de partenariat avec le Japon.

Maroc-Libye: Signature d'une convention de coopération dans les domaines du transport maritime et des ports

Le Maroc et la Libye ont signé, le 24 avril à Rabat, un accord de coopération dans le domaine du transport maritime et des ports qui abroge l'accord signé en 1998, et un arrangement maritime pour la création d'une société de transport maritime, en vue de renforcer les moyens de coordination entre les deux pays et d'offrir des facilités permettant de développer les relations économiques et commerciales bilatérales.



Ces documents, paraphés par le ministre de l'Équipement, du transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, et le ministre libyen des Télécommunications, Abdelkader Mohamed Ahmed, visent à promouvoir la coopération bilatérale en ce qui concerne la qualification et le renforcement des capacités des cadres opérant dans le secteur maritime, à échanger les informations et à favoriser la coordination en matière de sécurité des navires et des infrastructures portuaires.

M. Aziz Rabbah reçoit l'Ambassadeur de la Grèce au Maroc

M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a

reçu, le 29 avril 2014, S. E. M. Platon Alexis Hadjimichlis, Ambassadeur de la République de Grèce au Maroc. Les discussions ont porté sur les différents axes de coopération à développer dans le domaine des infrastructures, du transport et de la logistique, à savoir : le transport maritime ; l'industrie navale; la formation maritime; le transport aérien.

RESSOURCES HUMAINES :

Célébration de la Journée internationale de la femme



En hommage aux femmes fonctionnaires du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, ce Ministère a organisé sous la présidence de son Ministre, Mr Aziz Rabbah, une cérémonie pour la célébration de la Journée internationale de la femme, le 12 Mars 2014 au Centre d'Accueil et de Conférences à Rabat.

Installation du nouveau directeur de l'EHTP



M. Aziz Rabbah, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a présidé, lundi 31 mars 2014 au siège du Ministère, un Conseil d'Administration de l'École Hassania des Travaux Publics (EHTP), au cours duquel il a procédé à l'installation du nouveau Directeur de cette école, M. Abdelhak EL Hakimi, en présence des membres du Conseil d'Administration, des responsables de l'école, des représentants du corps enseignant et des responsables du Ministère.

17^{ème} édition du Forum EHTP Entreprises

Sous l'égide du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, les élèves ingénieurs de l'École Hassania des travaux publics organisent, les 02 et 03 avril 2014 la 17^{ème} édition du Forum EHTP-Entreprises sous le thème «L'investissement en Afrique, un nouveau garant du développement international».

ŒUVRES SOCIALES

Dans le cadre de sa politique de proximité sociale, et dans l'objectif de renforcer le volet préventif chez ses adhérents aux niveaux central et local, la Fondation des Œuvres Sociales des Travaux Publics a mis en place un programme national de prévention et assistance médicale, pour l'année 2014. Ce programme vise le renforcement de l'assistance médicale auprès de ses adhérents à travers l'organisation de plusieurs campagnes multidisciplinaires à travers 54 villes. Il comprend les campagnes suivantes :

Campagne	Date de lancement
Dépistage de l'Hépatite B et C Mesure de la glycémie Mesure de la tension artérielle Mesure des pulsations cardiaques	Février 2014
Organisation de séminaires sur l'importance de la prévention animés par des spécialistes dans le domaine	Mars 2014
Dépistage du cancer du sein et du col	Mars 2014 (cette campagne concerne en premier lieu la ville de Rabat)
Soins dentaires (un convoi mobile de la mutuelle générale)	Avril 2014
Examen ophtalmologique Dépistage du cholestérol Détection de l'insuffisance rénale	Mai 2014
Campagne de don du sang	Juin 2014
Campagne de Vaccination antigrippe	Octobre 2014

SOMMAIRE

- 1 EDITORIAL
- 1 INÉDIT
- 1 PORTS
- 2 TRANSPORT ET SECURITE ROUTIERE
- 3 INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE
- 4 TRANSPORT FERROVIAIRE
- 4 BTP
- 5 CARRIÈRES
- 5 TRANSPORT AÉRIEN
- 6 COOPÉRATION
- 8 RESSOURCES HUMAINES
- 8 ŒUVRES SOCIALES

CONTACT

Unité Centrale de Communication

- Tél. : 0537-68-41-71/ 0537-68-42-45
- Fax : 0537-76-37-79
- Adresse : Quartier administratif
B.P 597 Rabat-Chellah